



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 14 mai 2025
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE
Rue Victor Hugo

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Vu la demande en date du 13 mai 2025 par l'entreprise Charpente Couverture Parassy, demeurant à PARASSY pour la pose d'un échafaudage au 28 rue Victor Hugo , 18250 HENRICHEMONT
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de couverture au 28 rue Victor Hugo, à Henrichemont à partir du 26 mai 2025 pour une durée de 24 jours calendaire,
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise Charpente Couverture Parassy, demeurant à PARASSY, à partir du 26 mai 2025 pour une durée de 24 jours calendaire, pour la pose d'un échafaudage au 28 rue Victor Hugo.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise. Elle sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20250514-2025-36-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2025

Publié sur le site internet de la commune le 15 05 2025

Le Maire,
Gilles BUREAU